

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 14-2025

SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2025

Boulement du préavis N° 05-2019 – Entretien du patrimoine construit 2019-2022

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boulement du crédit d'investissement de CHF 3'008'990.00 accordé le 5 juin 2019 (préavis N° 05-2019), destiné à entretenir son patrimoine construit, étape 2019-2022.

Le boulement du préavis peut avoir lieu, selon le décompte final s'établissant comme suit :

	Préavis CHF TTC	Dépenses CHF TTC	Défauts CHF TTC	Subsides CHF TTC
Patrimoine bâtiments locatifs	563'890.00	637'778.63	-73'888.63	
Patrimoine bâtiments administratifs	1'053'100.00	939'194.28	113'905.72	
Patrimoine bâtiments scolaires	1'392'000.00	1'366'594.54	25'405.46	138'484.00
Total	3'008'990.00	2'943'567.45	65'422.55	138'484.00

Il est à noter qu'en raison de nombreuses contraintes techniques et climatiques, le nouveau revêtement des WC publics de Val-Vert ne pourra être posé qu'en début d'année prochaine. De ce fait, le solde de la facture finale, d'un montant de CHF 17'193.30 sera payé courant 2026, à la réception des travaux.

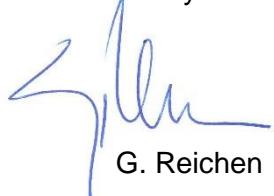
Par ailleurs, un montant de CHF 138'484.00, correspondant à une subvention, est à déduire du total des dépenses de CHF 2'943'567.45.

En conclusion, le montant de l'investissement s'élève à CHF 2'805'083.45 et sera amorti par annuités égales dès le 1^{er} janvier 2026 sur une durée de 20 ans au maximum.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 03 décembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen

Le secrétaire



S. Cornuz

